

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 613

Artikel: Les inégalités après impôts
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La vieillesse miroir de notre société

Revenus et fortunes en Suisse: les inégalités sont patentes et s'écroulent rapidement le mythe de la prospérité helvétique rejaillissant sur toutes et tous, si on prend en compte la population dans son ensemble (les Suisses de 19 ans et plus — DP 612) ou si on examine la situation des rentiers (la population en âge de toucher l'AVS en 1976 — DP 611). Nos lecteurs sont maintenant familiarisés avec la méthode d'analyse de Pierre Gilliard (travail effectué sur la base des données collectées par W. Schweizer pour une recherche qui a fait grand bruit il y a quelques mois). Nous poursuivons cette semaine encore sur sa lancée (rappel: ce constat sera publié sous peu par le Mouvement populaire des familles dans son organe «Le Monde du travail»).

Soit la population des personnes en âge de «toucher l'AVS» en 1976. On sait aujourd'hui (cf. DP 611) que les disparités économiques sont écrasantes entre les plus favorisés et les plus démunis. Mais qui sont ces «rentiers»? Les données recueillies par W. Schweizer (sur mandat du Fonds national de la recherche scientifique, rappelons-le) permettent en quelque sorte de faire leur connaissance. Dès l'abord, les liens sont évidents entre la formation, la profession exercée et le revenu et la fortune pendant la vieillesse. Les inégalités de chances d'accès à la formation des générations anciennes ont eu des répercussions sur la situation économique des générations suivantes. Et pour couronner le tout, la mise à la retraite sanctionne ces inégalités cumulées et les amplifie pendant la vieillesse. Sur 100 rentiers *démunis* sur le plan économique (premier décile, c'est-à-dire première tranche de 1/10 des personnes pour lesquelles des renseignements ont été collectés), on trouve 27 «manuels»

sans qualification, 23 paysans, 13 «petits indépendants», etc.

Sur 100 rentiers *aisés*, il y a 21 «petits indépendants», 18 employés hautement qualifiés, 17 cadres supérieurs. Inutile de dire que les fortunes les plus élevées sont entre les mains des rentiers disposant par ailleurs des revenus les plus importants. Aisance cumulée.

LES OUBLIÉS DE LA PROSPÉRITÉ

Affinons le constat et examinons le profil des rentiers les plus démunis: 5% des revenus les plus modestes.

Leur situation d'abord: ces rentiers-là disposent d'un revenu net inférieur à 8500 francs par an, soit moins de 710 francs par mois (en moyenne leur revenu est de 640 francs par mois). Leur épargne est presque nulle; vraisemblablement celle qu'ils avaient constituée a été utilisée pour des besoins essentiels, lors d'une maladie par exemple.

Au sein de cette population, très âgée (deux cinquièmes d'entre eux ont plus de 80 ans, plus de la moitié dépasse 75 ans): trois quarts de femmes. Beaucoup de veufs et de veuves: la moitié; souvent célibataires: les deux cinquièmes. Ces personnes habitent fréquemment la campagne et près d'une sur cinq est hospitalisée ou est placée dans une institution (pour des raisons qui tiennent à leur état de dépendance physique, mais vraisemblablement aussi à leur situation économique).

Trois sur cinq se déclarent en bonne santé. Mais ce n'est pas le cas des deux autres cinquièmes, dont la santé est déficiente. Un tiers seulement de ces rentiers-là estiment que leurs contacts avec autrui sont très bons, alors qu'un autre tiers n'a pas, ou très peu, de contact avec l'extérieur, malades, anciens ouvriers agricoles... Malgré leurs difficultés, sept sur dix se disent satisfaits!

Voilà les oubliés de la prospérité. Cumul de difficultés et de peines, souvent tués ou cachées.

CONTENTS, TRÈS CONTENTS

A l'autre bout de l'échelle, les 5% des rentiers les

plus aisés. Ils cumulent (toujours avant impôts, c'est l'une des données de base du constat que nous détaillons), un quart (24%) des revenus et plus de deux cinquièmes (43%) de la fortune de la population en âge d'AVS. Le revenu net annuel est, dans cette catégorie, au seuil minimal de 71 000 francs (il s'élève chez certains à plusieurs centaines de milliers de francs); la plupart disposent d'une fortune importante (quatre sur cinq figurent parmi les rentiers les plus fortunés).

Dans cette population, hommes et femmes sont en nombres semblables; quatre sur cinq sont mariés; la moitié a moins de 70 ans; plus des trois quarts ont moins de 75 ans; le degré de vieillissement est comparativement faible. Ces rentiers habitent à plus de quatre cinquièmes en Suisse alémanique. Les rentiers les plus aisés vivent rarement seuls. Ils habitent souvent dans leur propre maison ou dans un appartement confortable. Un sur quatre exerce encore une activité rémunérée à temps plein ou à temps partiel. Leurs professions (ou celle du conjoint) sont pour un quart celles de petits indépendants; pour un cinquième, elles correspondent aux pratiques libérales; pour un autre cinquième, à la qualification de cadres supérieurs; les autres sont enseignants, ou agriculteurs, etc.

La plupart sont en bonne santé. La santé d'un nombre limité d'entre eux est déficiente ou correspond à un état de dépendance physique. Trois sur cinq estiment que les contacts avec autrui sont intenses, un autre cinquième les considère bons; seul un cinquième émet des réserves ou se plaint d'un manque de contacts. Presque tous expriment une évidente satisfaction de leur situation: ils se déclarent contents ou très contents.

Les inégalités après impôts

On le sait, l'imposition fiscale est progressive et elle frappe plus fortement les hauts revenus que les bas. Dans une certaine mesure, il s'agit donc bien d'un correctif à la disparité des revenus. Il fallait

donc, pour coller le plus près possible à la réalité helvétique, estimer les revenus après impôts. Cela devait amener à corriger les premiers portraits de notre pays obtenus, il faut le rappeler, sur la base du revenu «net» (défini dans l'étude originale comme «le revenu brut, diminué des cotisations AVS, des frais de production, des intérêts des prêts et des amortissements»). S'approcher encore davantage de la réalité, ce serait tenir compte de l'évasion fiscale, tâche délicate, sinon impossible à mener à bien!

Comme d'habitude, fixons la méthode utilisée. Les données recueillies pour la recherche Schweizer (sur mandat du Fonds national de la recherche scientifique) provenaient de différents cantons, de différentes communes. Difficulté d'interprétation: les déductions fiscales et les taux d'imposition ne sont pas partout les mêmes, loin de là. Les calculs ne pouvaient donc déboucher que sur des estimations et voici de quelle façon les résultats ont été obtenus; montants de base: les revenus et la fortune indiqués sur la déclaration; puis calcul des impôts à partir des barèmes du canton de Vaud et de la commune de Lausanne ainsi que de l'impôt de défense nationale; de plus, par souci de simplification, le taux retenu par classe de contribuables est la moyenne du taux pour contribuables seuls et contribuables mariés. Nul doute: les impôts et les revenus après impôts ainsi obtenus sont approximatifs tout en donnant un bon reflet de la réalité.

Quelques points de repère qui permettront de préciser l'image des disparités entre rentiers en 1976.

C'est ainsi que, en tout, les montants des impôts sont de 75 francs pour la moyenne du premier «décile» (tranche de 1/10 des personnes pour lesquelles des renseignements ont été collectés); de 1150 francs pour le cinquième «décile»; de 2470 francs pour le septième; de 6160 francs pour le neuvième et de près de 31 000 francs pour le dixième. C'est respectivement, et par rapport au revenu net, un taux d'imposition de 1%, 5,9%, 9,2%, 14,4% et 30,8% du revenu net. De ce fait, le rapport entre le premier et le dernier déciles, de 1 à 12 avec le revenu net, passe de 1 à 8½ avec le revenu après impôts.

A titre indicatif et en simplifiant, le «rentier moyen du dixième décile» dispose d'un revenu après impôts de près de 5800 francs par mois, soit 70% du revenu annuel du «rentier moyen du premier décile».

L'impôt est un correcteur évident. Il ne change cependant pas l'image des disparités patentées des situations économiques des rentiers.

